



**CARITAS** Schweiz  
Suisse  
Svizzera  
Svizra

Référence : AO-SAN-P180067

**Termes de référence (TdR) pour le recrutement d'un prestataire de services pour la réalisation de l'évaluation finale ainsi que la capitalisation des bonnes pratiques du projet.**

**Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord**

**Financement : 11eme Fonds européen de développement**

**Caritas Suisse  
Avril 2023**

<b>Calendrier prévu</b>	
<b>Référence de l'Appel d'Offre</b>	<b>AO-SAN-P180067</b>
<b>Publication de l'AO</b>	25 Avril 2023
<b>Date limite de réception des offres et ouverture des plis</b>	25 Mai 2023
<b>Évaluation des offres</b>	15 Juin 2023
<b>Attribution de contrat</b>	25 Juin 2023
<b>Démarrage de l'exécution du contrat</b>	01 Juillet 2023

## Contents

1. Contexte de la prestation .....	2
2. Présentation de la zone du projet .....	3
3. Objectifs de la prestation de service .....	3
3.1 Evaluation finale .....	3
3.2 Étude de capitalisation .....	4
4. Orientation et portée des études.....	4
4.1 Evaluation finale .....	4
4.2 Capitalisation des expériences .....	5
5. Les questions d'évaluation et de capitalisation .....	5
6. Méthodologies proposées.....	6
7. Produits ou résultats attendus de la prestation .....	7
7.1 Evaluation finale .....	7
7.2 Étude de capitalisation.....	7
8. Profil du prestataire.....	7
9. Durée de la prestation .....	8
10. Modalités de recrutement .....	8
11. Soumission des offres .....	8
12. Cas de rejet des offres .....	9
13. Dépôts des offres .....	9
ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire) .....	12

## 1. Contexte de la prestation

Le projet de « **Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Anse-à-Fôleur,** » est le produit d'un consortium entre Caritas Suisse et deux organisations locales, Groupe pour l'Inclusion, la Recherche et l'Appui au Développement d'Haïti (GIRADEL HAITI) et Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL). Ce projet est issu du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) visant les populations les plus vulnérables. L'objectif général de ce projet est de « *Contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en accroissant la résilience des populations rurales vulnérables vivant dans la zone du projet à travers une approche intégrée « bassin versant ».* En vue d'atteindre cet objectif global, le projet a poursuivi les deux objectifs spécifiques (OS) et les cinq résultats suivants :

- **OS1** : Améliorer la Gouvernance dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) à travers le renforcement institutionnel des Autorités Locales (AL), des Bureaux Agricoles Communaux (BAC), des services déconcentrés du Ministère de l'Environnement, des Observatoires SAN, des Comités Locaux de Protection Civile (CLPC), des organisations de producteurs, de transformateurs, d'éleveurs et de femmes pour une meilleure gestion des bassins versants.
- **OS2** : Renforcer l'accessibilité et la disponibilité alimentaire auprès des populations les plus vulnérables dans la zone d'interventions et augmenter leur résilience aux chocs.

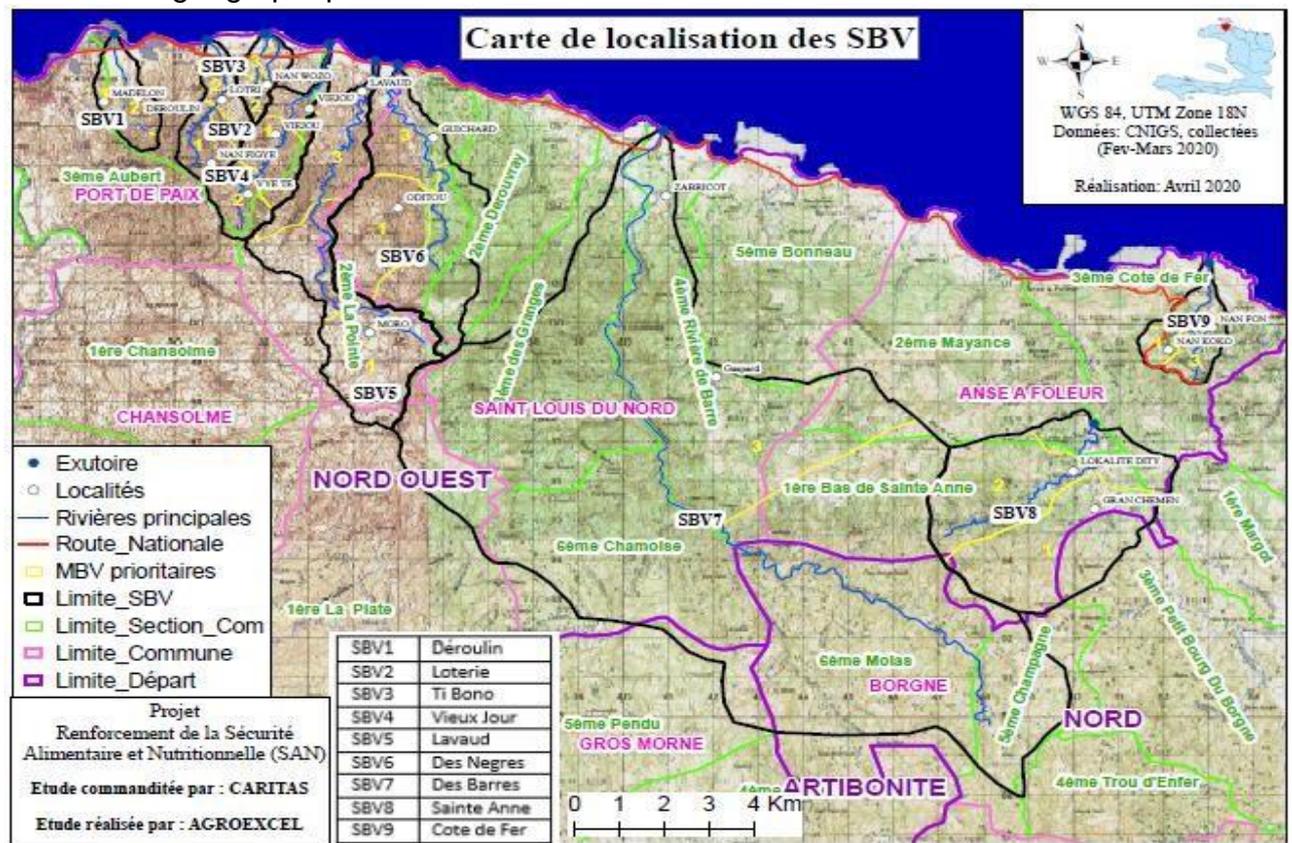
Pour atteindre ces objectifs, ces résultats sont définis :

- **R1.** La Gouvernance dans le domaine de la SAN est améliorée à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des Autorités Locales, des BAC, des services déconcentrés du ministère de l'Environnement, des Observatoires SAN, des Comités locaux de Protection Civile (CLPC), des organisations de producteurs, de transformateurs, d'éleveurs et de femmes.
- **R2.** L'accessibilité, la disponibilité alimentaire, et la qualité nutritionnelle à travers la diversification, l'amélioration de la productivité et des productions agricoles (végétales et animales) sont augmentées.
- **R3.** La situation des ménages vulnérables avec des enfants en Malnutrition Aigüe (MA) est améliorée grâce à des mécanismes de protection sociale.
- **R4.** La résilience des populations les plus vulnérables est augmentée par une **amélioration des moyens d'existence et de la gestion des risques.** **R5.** La **protection et la gestion des sous bassins** sont améliorées.
- **R5.** La protection et la gestion des sous bassins sont améliorées.

## 2. Présentation de la zone du projet

Le projet est mis en œuvre dans 6 sections communales : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections communales Baudin et La Pointe de la commune de Port-de-Paix ; 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> section communale Bas Sainte Anne et Côte-de-Fer dans la commune d'Anse-à-Fôleur et 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> sections communales Rivière des Nègres et Rivière des Barres de la commune de Saint-Louis-du-Nord.

Dans ces zones, le focus a été mis sur neuf (9) sous bassins du grand bassin versant de Port de Paix-Port / Margot (voir la carte ci-dessous). Les sous bassins versants Déroutin, Loterie, Ti Bono/Two Man Na, Vieux Jour, Lavaud sont situés dans la commune de Port-de-Paix au niveau de la 1<sup>ère</sup> section de Baudin et de la 2<sup>ème</sup> section Lapointe. Les sous bassins de la rivière des Nègres et des Barres se trouvent dans la commune de Saint Louis du Nord dans la 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> section des rivières des Nègres et des Barres. Enfin les sous bassins versant Bas Sainte Anne et Cotes de Fer sont situés dans la commune d'Anse à Fôleur au niveau de la 1<sup>ère</sup> et de la 3<sup>ème</sup> section Bas St Anne et Cotes de Fer. La carte ci-après donne la localisation géographique des sous bassins.



## 3. Objectifs de la prestation de service

### 3.1 Evaluation finale

Cette évaluation finale vise à évaluer, la pertinence, l'efficacité, l'efficace et la durabilité de l'intervention par rapport aux objectifs prévus. Elle veut offrir l'occasion de tirer des leçons capables d'améliorer d'autres interventions sur les mêmes sujets dans des contextes similaires.

**L'objectif principal** est de mesurer les objectifs atteints et les résultats obtenus par rapport au document de projet en termes technique et financier. Il s'agit d'apporter aux décideurs et à tous les acteurs impliqués, des informations pertinentes pour pouvoir juger, en connaissance de cause, de la bonne exécution du projet à savoir sa pertinence, son efficience, son efficacité et sa durabilité.

De **manière spécifique**, il s'agit de/d' :

- i) Évaluer l'exécution du projet en termes de pertinence, d'efficience, d'efficacité et de durabilité;
- ii) Collecter des données sur les indicateurs de base pour mettre à jour les valeurs des objectifs et des résultats du cadre logique à la fin de ce projet.
- iii) Produire des recommandations pour les éventuelles modifications de stratégie et méthodologie du projet afin de faciliter une mise en œuvre efficace et un flux durable de résultats en cas d'une prochaine phase; valoriser la réflexion critique interne et avec les partenaires.
- iv) Évaluer la gestion du projet, la coordination partenariale (consortium et collaboration avec les partenaires externes incluant les secteurs) en rapport à son implémentation ;
- v) Évaluer la participation des parties prenantes : les secteurs, les autorités locales et autres à la mise en œuvre du projet
- vi) Évaluer le niveau d'appropriation locale des approches prônées au sein du projet.
- vii) Identifier les principales leçons et les pratiques potentielles d'apprentissage.

### 3.2 Étude de capitalisation

**L'objectif principal** de l'étude de capitalisation du projet est le repérage des enseignements tirés des expériences réalisées dans les domaines de protection sociale et de gestion de bassins de versants en mettant au-devant l'approche intersectorielle prônée par le PMSAN afin de les diffuser auprès des parties prenantes du programme.

De façon plus spécifique, cette capitalisation des expériences vise à :

- Identifier et documenter les connaissances acquises au niveau opérationnel et stratégique en termes de bonnes pratiques, pratiques à éviter et innovations dans le domaine de protection sociale et gestion de bassins versants
- Identifier les pratiques à améliorer et à dupliquer en matière d'engagement communautaire pour le développement socio-économique des ménages vulnérables.
- Définir un plan de diffusion des produits de capitalisation selon les différentes parties prenantes.
- Etudier de manière à modéliser les liens qui existent entre la stratégie consistant à combiner les services de protection sociale et engagement communautaire pour la protection des sous/bassins versants.

## 4. Orientation et portée des études

### 4.1 Évaluation finale

Cette évaluation finale se porte sur l'ensemble de la période d'implémentation du projet. Elle mesurera les résultats du projet à tous les niveaux y compris les domaines

de consortium partenaires, bénéficiaires et parties prenantes du projet. Elle devrait saisir le contexte d'implémentation en identifiant les obstacles et opportunités qui expliquent les résultats du projet. Cette dernière analyse devrait permettre aussi de saisir les bonnes pratiques ainsi que celles à améliorer surtout en rapport aux services de protection sociale et engagement communautaire pour la protection des sous/bassins versants effectués dans le cadre du projet.

## 4.2 Capitalisation des expériences

L'étude de capitalisation se porte sur l'ensemble de la période d'implémentation du projet et concerne les thématiques de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec une approche de bassin versant - la protection et promotion sociale pour améliorer les conditions de vie socio-économique des ménages vulnérables. Elle devrait permettre de mieux saisir le contexte d'implémentation en identifiant les obstacles et opportunités ainsi que les approches qui expliquent les résultats en rapport aux thématiques mentionnées ci-dessus. Ceci devra permettre d'approfondir les pratiques déjà identifiées à l'interne pour dégager des conclusions générales en vue de favoriser des répliquions à une plus grande échelle lors d'une prochaine phase de projet.

## 5. Les questions d'évaluation et de capitalisation

Ces questions ne sont pas exhaustives, le consultant doit les compléter dans sa proposition.

CRITERES D'EVALUATIONS	QUESTIONS PRINCIPALES
PERTINENCE	Les activités du projet correspondent-elles aux besoins réels des bénéficiaires? Les ressources et la stratégie de mise en œuvre du projet étaient-ils réalistes, appropriées et adéquates pour atteindre les résultats ?
EFFICIENCE	En quoi les résultats obtenus justifient-ils les coûts encourus? Les approches de gestion de projet favorisent-ils l'obtention de résultats escomptés, considérant les mécanismes de coordination au niveau du consortium et ainsi que ceux avec les partenaires de la gouvernance incluant les comités de gestion de bassins versants?
EFFICACITE	Dans quelles mesures les objectifs du projet ont été atteints selon les prescriptions du document de projet?
DURABILITE	Comment le renforcement de capacités des partenaires ou partie prenantes puissent favoriser la continuité des activités clé du projet relatives à la sécurité alimentaire, à la protection et promotion sociale et à la gestion de bassin versant ?

IMPACT	<p>Quels sont les impacts du projet sur son environnement externe ainsi que sa contribution à la réalisation des objectifs politiques ou sectoriels dans les domaines de protection sociale, de sécurité alimentaire et de gestion ou protection de bassins versants?</p> <p>Quels sont les résultats inattendus à partir de l'implémentation du projet sur les secteurs, les organisations renforcées et les autorités locales ?</p> <p>Quel est l'impact actuel du projet sur les groupes cibles (appréciation des effets négatifs et positifs à court terme et d'une perspective à long terme) ?</p>
<b>THEMATIQUES DE CAPITALISATION</b>	<b>QUESTION PRINCIPALES</b>
GOUVERNANCE	<p>Comment le partenariat public privé a favorisé une bonne gouvernance dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle axée sur la protection et gestion des bassins versants?</p> <p>Quels ont été les leviers de changement ou approches qui étaient profitables à une bonne gouvernance dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle orientée vers la stratégie de bassins versants pour la résilience des communautés?</p>
PROTECTION SOCIALE ET GESTION ET PROTECTION DE BASSINS VERSANTS	<p>Quels sont les liens qui existent entre la stratégie consistant à combiner les services de protection sociale et engagement communautaire pour la protection des sous/bassins versants ? Quels sont les facteurs ou les facteurs potentiels de changement dans ces relations ?</p>

## 6. Méthodologies proposées

La méthodologie suggérée dans ces études est participative. C'est-à-dire, elle doit prendre en compte la participation active de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Il est donc recommandé l'utilisation des outils participatifs qui permettront non seulement de mesurer les résultats mais aussi de saisir la perception et appréciations des différents partenaires ou parties prenantes du projet en rapport à sa mise en œuvre. A cela, en plus des examens documentaires, les outils de groupe de discussions, entretiens individuels et autres en support à l'étude quantitative seront très pertinents pour ces études.

Pour cette évaluation, les étapes suivantes sont souhaitées, même si le Consultant peut ajouter d'autres dans sa proposition :

- Étudier les documents de projet disponibles : document de proposition de projet, les rapports de suivi et d'évaluation interne, les rapports des ateliers de capitalisation, les registres de leçons apprises et autres.
- Préciser les objectifs des études et les questions de recherche en consultation avec l'équipe de CACH

- Développer des questions de recherches additionnelles, en lien avec les objectifs
- Finaliser les méthodologies
- Définir les outils de collecte de données
- Fournir un rapport intermédiaire incluant les conclusions préliminaires, les recommandations visant à renforcer la qualité des interventions futures et le niveau de performance
- Animer un atelier de restitution des résultats et des conclusions des études aux parties prenantes
- Incorporer les commentaires de CACH et des parties prenantes dans la version finale des rapports qui présenteront les résultats des études et les recommandations pratiques pour l'amélioration des interventions futures

## **7. Produits ou résultats attendus de la prestation**

### **7.1 Evaluation finale**

A la fin de la mission le Consultant devra livrer un rapport d'évaluation contenant :

- Un résumé de la mission,
- La valeur des indicateurs évalués,
- La description de la méthodologie utilisée,
- Les résultats principaux,
- Une proposition d'amélioration du modèle partenarial si nécessaire
- Les conclusions et les recommandations.

### **7.2 Étude de capitalisation**

A la fin de la mission le Consultant devra livrer :

- Un rapport d'étude de capitalisation sur les sujets :
  - *Stratégie de protection sociale et engagement communautaire pour la protection des sous-bassins versants.*
  - Comités de gestion de bassins versants dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle axée sur la protection et gestion des bassins versants pour la résilience communautaire
- Une note de synthèse avec les recommandations clés pour chaque thématique ou sujet de capitalisation

Les rapports finaux devront être soumis en format numérique et imprimé.

## **8. Profil du prestataire**

- Le consultant / la firme doit être un consultant individuel ou groupe de consultant/ une firme nationale ou étrangère spécialisée légalement reconnue avec au moins 5 ans d'expériences dans l'évaluation de projet de coopération internationale ;

- Le consultant/la firme doit démontrer de l'expérience dans l'étude de capitalisation, l'évaluation du projet sur la sécurité alimentaire, la gestion des bassins versants et le renforcement des capacités des organisations paysannes
- Le consultant doit disposer d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales, agronomie, économie agricole ou économie ;
- La firme (Si applicable) doit soumettre les diplômes de ses membres répondants aux critères ci-dessus.
- Le consultant/ la firme doit prouver de la capacité de rédiger des documents techniques de hautes qualités et d'une maîtrise du créole.
- Le consultant/ la firme doit démonter une bonne connaissance des programmes de développement et des problématiques de la sécurité alimentaire et des bassins versants en Haïti.

### 9. Durée de la prestation

La durée de la prestation ne doit pas dépasser 8 semaines allant de la date de la signature jusqu'à la soumission et la présentation du rapport final de la prestation.

### 10. Modalités de recrutement

Le prestataire sera recruté sur la base d'un Marché National (Appel d'offre national : AON) qui prendra notamment en compte son expertise et ses expériences dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique (les consultants), la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation de service, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre la mieux notée sera retenue pour le marché.

### 11. Soumission des offres

L'offre de la firme/des consultants doit contenir :

- a) Une **proposition technique** présentant les points ci-dessus et tenant compte des différentes composantes :
  - Une lettre de soumission;
  - Un chapitre sur la compréhension du mandat
  - La méthodologie proposée prenant en compte les préoccupations de cet appel à proposition
  - Les questions d'évaluation et de capitalisation
  - Le chronogramme d'activité (ne dépassant pas 8 semaines)
  - Présentation et rôles des membres de l'équipe
  - CV du consultant ou les documents légaux et quitus à jour pour les firmes ;
  - Trois (3) références professionnelles.
  - Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité ;
  - Des exemples de prestations réalisées dans les deux domaines
  
- b) Une **Offre financière** soumise en **dollars (USD)** conformément au tableau indicatif des coûts (Annexe II) prenant tous les coûts relatifs à la réalisation de la prestation. Toute question liée à la logistique (en particulier son transport sur le terrain) sera à la charge du prestataire de service. En conséquence, il

est responsable de tout accident susceptible de lui arriver dans le cadre de sa mission.

## 12. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas limitative

:

- Si le dossier du soumissionnaire n'est pas complet.
- S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires.

## 13. Dépôts des offres

Les offres seront remises le 20 mai 2023 à 14h30 (heure locale) au plus tard au :

- Bureau de la Caritas Suisse au #22, Rue Lamothe Péguy Ville, Pétion Ville, Haïti (WI) ou
- Bureau du consortium au 13, 1<sup>ère</sup> ruelle Chalet, en face Sonlight, Port de Paix, Haïti, ou
- par email aux adresses suivantes : [recrutement.rsan@gmail.com](mailto:recrutement.rsan@gmail.com) ; [candidatureshaiti@caritas.ch](mailto:candidatureshaiti@caritas.ch) .

**Les offres arrivées en retard ne seront pas prises en considération.**

- NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par email à [recrutement.rsan@gmail.com](mailto:recrutement.rsan@gmail.com) ; [candidatureshaiti@caritas.ch](mailto:candidatureshaiti@caritas.ch) en copiant [jnelson@caritas.ch](mailto:jnelson@caritas.ch); [jambroise@caritas.ch](mailto:jambroise@caritas.ch) au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des dossiers.

En cas de besoin, Caritas Suisse pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les Consultants où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

## 9. Ouverture et Evaluation des offres :

La séance d'ouverture sera effectuée par un Comité composé de cinq (5) membres (cadres du programme de Caritas Suisse en Haïti). Et un procès-verbal (PV) sera élaboré en ce sens et signé par les membres dudit Comité.

L'évaluation des offres s'effectuera aussi directement par le commanditaire par un Comité de cinq (5) membres au moins et en deux étapes

### a) **L'évaluation des offres techniques :**

- Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe I, par suite de la vérification prouvant l'éligibilité du prestataire.
- Les offres techniques compteront 80 points sur 100.

**b) L'évaluation des offres financières :**

Les offres financières représenteront 20 points sur 100 qui seront cumulés à l'offre technique.

À l'issue de l'évaluation technique, les enveloppes contenant les offres financières qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique (c'est-à-dire celles qui ont atteint une note moyenne égale ou supérieure à 75% sont ouvertes et tous les exemplaires originaux de ces offres financières sont paraphés par le président et le secrétaire du comité d'évaluation. Le comité d'évaluation s'assurera que l'offre financière satisfait à l'ensemble des conditions de forme. Si ce n'est pas le cas, elle peut être considérée comme irrecevable et rejetée. Tout rejet fondé sur ces motifs devra être dûment justifié dans le rapport d'évaluation. Le comité d'évaluation vérifie que les offres financières ne comportent pas d'éventuelles erreurs arithmétiques évidentes. Les erreurs arithmétiques évidentes éventuelles sont corrigées sans pénalité pour le soumissionnaire. Les enveloppes contenant les offres financières des soumissionnaires rejetés à l'issue de l'évaluation technique doivent rester scellées et être conservées. Elles doivent être archivées par le commanditaire avec les autres documents concernant l'appel d'offres. Le montant total du marché comprend les prix unitaires (y compris les frais généraux), la provision pour dépenses accessoires, les montants forfaitaires le cas échéant. Ce montant total est comparé au budget maximal disponible pour le marché.

Le comité d'évaluation procède ensuite à la comparaison financière des montants unitaires et forfaitaires des différentes offres financières. L'offre présentant les montants unitaires et forfaitaires les plus bas reçoit 100 points. Les autres offres se voient attribuer une note calculée selon l'équation suivante :

Note financière = (total des montants unitaires et forfaitaires les plus bas / total des montants unitaires et forfaitaires de l'offre en question) x 100. Lors de l'évaluation des offres financières, le comité d'évaluation compare uniquement le total des montants unitaires et forfaitaires

**10. Signature du contrat et Modalités de paiements**

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le Comité d'évaluation de cinq (5) membres et le prestataire ayant obtenu l'adjudication sera informé avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties. Un premier versement de 30 % comme avance de démarrage dans un délai de 5 jours ouvrables après la date de la dernière signature du contrat par les deux (2) parties sera versé au prestataire de service. Les autres versements seront effectués suivant un calendrier qui sera défini entre les deux parties par rapport à la soumission et validation des livrables. Les livrables seront définis en fonction de la méthodologie approuvée par le prestataire de service en accord avec le commanditaire. Par ailleurs, suivant les dispositions des articles 76 et suivants du décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt sur le revenu, un acompte de deux pour

cent (2%) sera prélevé par le commanditaire sur le montant total de la prestation pour verser à la DGI.

### **CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)**

L'annexe b12a du manuel Prag de l'union européenne sera utilisé pour évaluer les offres.

#### ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <b>Formulaire 1</b>		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Expertise du soumissionnaire							
1.1	Expérience du prestataire et/ou de son équipe proposée dans la réalisation des études similaires	20					
1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des études similaires	20					
<b>Total 1ère partie</b>		<b>40</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <b>Formulaire 2</b>		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							
2.1	Dans quelle mesure le Soumissionnaire comprend-il bien la tâche ?	10					
2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire les études est-elle appropriée ?	20					

2.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation ?	10					
<b>Total 2ème partie</b>		<b>40</b>					

**ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)**

<b>Tableau des coûts : en HTG ou en USD</b>					
<b>Invitation à soumissionner pour les Services</b>					
<b>Description de l'activité/article</b>		<b>de Unités</b>	<b>Total des unités</b>	<b>Coût Unitaire</b>	<b>Montant TOTAL</b>
<b>1.</b>	<b>Rémunération (15 points)</b>				
1.1	Honoraires experts et autres personnels (une ligne pour chaque membre de l'équipe)				
1.2	Frais Administratif (si c'est nécessaire)				
<b>2.</b>	<b>Autres Dépenses (5 points)</b>				
2.1	Transport				
2.3	Logement/hébergement				
2.4	Reproduction documents et rapports				
2.5	Divers (à spécifier				
<b>TOTAL (20 points)</b>					

**TABLEAU CUMULATIF DES POINTS (à titre indicatif)**

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Total points Formulaire 1 : Expertise technique sur 40</b>	<b>Total points Formulaire 2 : plan et approche sur 40</b>	<b>Total points Formulaire 3 : Offre financière sur 20</b>	<b>GRAND TOTAL csur points 100</b>
001				
002				
003				

004				
005				
Etc...				